



COMMUNIQUE DE PRESSE

— 26.04.10



LANCEMENT DU SITE INTERNET : www.promobilite.fr

Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE) : Un outil pratique pour les entreprises franciliennes

Le nombre de Plans de déplacements d'entreprise (PDE) en Île-de-France a quintuplé en 4 ans : en juin 2009, on en comptait plus d'une centaine, alors qu'en 2005, 19 étaient recensés. Pour les entreprises, l'organisation des déplacements de leurs salariés est devenue une priorité : Comment améliorer l'accès d'un lieu de travail à ses salariés ? Quelles réponses apporter aux difficultés de stationnement sur ce même lieu ? Les PDE sont une solution concrète pour les entreprises afin de répondre à ces besoins. **Pour faciliter et encourager leurs démarches, un portail internet dédié aux PDE voit le jour : depuis le 16 avril, les entreprises peuvent trouver sur www.promobilite.fr de nombreuses informations et actualités sur le sujet.**

Qu'est-ce qu'un PDE ?

Outil de mobilité durable, le PDE agit à la fois sur l'amélioration des conditions de transports du personnel, sur la protection de l'environnement (meilleure efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre) et sur la rentabilité des coûts liés aux véhicules (frais d'entretien et de fonctionnement, parkings...). Il vise à **limiter le recours à la voiture individuelle par le développement d'offres alternatives** : marche, vélo, transports en commun, covoiturage ou encore autopartage.

Un centre de ressources en ligne inédit

Sur www.promobilite.fr, les entreprises trouveront grâce à une navigation simple de nombreuses informations sur ce qu'est un PDE, les étapes à suivre, les aides existantes, des exemples de bonnes pratiques... Un lien vers le « **Club mobilité capitale** », qui rassemble à ce jour plus de 320 membres impliqués dans la mise en place d'un PDE en Île-de-France, et un **annuaire des prestataires utiles** pour les accompagner dans le déploiement d'un PDE, sont mis à disposition. Ce nouveau portail internet fournira également des informations aux collectivités, chambres de commerce et associations qui souhaitent développer des PDE sur leur territoire et aider les entreprises dans cette démarche.



Exemple d'une démarche réussie

L'Institut Gustave-Roussy (IGR), centre de cancérologie à Villejuif, a mis en place en 2000 un PDE concernant 4 000 salariés et visiteurs. Ce plan s'est traduit par la réduction du taux d'accidents du travail liés aux déplacements domicile-travail. L'institut a ainsi obtenu une diminution de sa cotisation à la CRAMIF (Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France) de 90 000€ par an. Avec les économies sur les coûts externes qui s'élèvent à 32 000€, l'IGR peut se prévaloir d'un gain annuel de 122 000€ et d'un impact positif pour l'environnement.

PRO'MOBILITE en quelques mots

PRO'MOBILITE est un regroupement volontaire d'acteurs d'Île-de-France placé sous l'égide du projet européen COMMERCE (*Creating optimal mobility measures to enable reduced commuter emissions*) dont la Région Île-de-France et l'ARENE font partie. Les partenaires PRO'MOBILITE :

- Région Île-de-France
- ARENE Île-de-France
- ADEME Direction Régionale Île-de-France
- IAU Île-de-France
- DRIRE
- Certu
- La Chambre régionale de commerce et d'industrie Paris - Île-de-France
- Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF)

PRO'MOBILITÉ
LE PORTAIL D'INFORMATION SUR LES PLANS DE DÉPLACEMENTS D'ENTREPRISE EN ÎLE-DE-FRANCE

PRO'MOBILITÉ Définition des PDE Réussir son PDE PDE et Europe Conseil en mobilité

• Les plans de déplacements d'entreprise : Améliorer les déplacements, optimiser l'activité

- Face au temps perdu dans les embouteillages, aux accidents de la route et à la nécessité d'améliorer la qualité de vie et l'environnement...
- Les entreprises ont besoin de rationaliser l'organisation des déplacements liés à leur activité... les PDE sont la solution pour aider les entreprises à faire face à ces enjeux !

• PRO'MOBILITÉ : Une dynamique au service des PDE

PRO'MOBILITÉ, c'est une dynamique autour d'acteurs, de conseils, d'outils, de dispositifs de soutien en faveur des PDE.

Actualités
30 avril 2010 - 1er anniversaire de la Charte PRO'MOBILITÉ Montrouge

Le guide PRO'MOBILITÉ
Guide Réussir son plan de déplacements d'entreprise
» Télécharger le guide

Club Mobilité Capitale
Un réseau de porteurs de projet de PDE en Île-de-France pour les PDE
» 323 membres

Boîte à outils
» Les outils PRO'MOBILITÉ

Des professionnels à votre service
» Vous recherchez un prestataire
» Vous avez un service à proposer

Contact / Questions
» Contactez PRO'MOBILITÉ

Contacts presse :

- Région Île-de-France : Ghislaine Collinet – 01 53 85 66 66 - ghislaine.collinet@iledefrance.fr
- ARENE Île-de-France : Pascale Céron – 01 53 85 61 63 – p.ceron@areneidf.org
- ADEME Direction Régionale Île-de-France : Agence GolinHarris – Coralie Ménard – 01 40 41 55 01 – coralie.menard@golinharris.com
- IAU Île-de-France : Catherine Bramat - 01 77 49 79 05 - catherine.bramat@iau-idf.fr
- DRIRE : Frédérique Frétard - 01 44 59 48 37 - frederique.fretard@industrie.gouv.fr
- Certu : Muriel Mariotto - 04 72 74 58 36- muriel.mariotto@developpement-durable.gouv.fr
- La CRCI Paris - Île-de-France : Catherine Mallet - 01 55 37 67 86 - mallet@paris-iledefrance.cci.fr
- STIF : Sébastien Mabile – 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info